

NOMBRE DE MEMBRES
Du Conseil Municipal : 11
En exercice : 8
Ont pris part à la délibération : 6

DATE DE LA CONVOCATION
29 août 2018

L'an deux mille dix-huit,
et le trois septembre à dix-neuf heures,
le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme ROMERO Maryse, Maire.

Présents : Mme ROMERO Maryse, MM CHRETIEN Gilles, CASTELLVI Jean-Marie, Mme MEURICE Myriam, M BELZUNCES Antoine et Mme GOUT Suzette.

Absent : M. CASTALDI Stéphane, excusé et M. RICO William.

Secrétaire de séance : Mr CASTELLVI Jean-Marie.

1.
CIMETIÈRE
Extension

Dans le cadre de l'extension du cimetière, un avis de marché a été publié le 26 juillet 2018.

Modalités : procédure adaptée, avec faculté de négociations.

Date limite de dépôts des offres : 10 août 2018

Choix de l'entreprise

Les offres reçues sont :

	Montant HT avant négociations	Montant HT après négociations
ARTS ET JARDINS - Montpellier	68 612.00	76 137.60
PRIMOVERT - Sauve	100 924.97	77 452.71
PRIMOVERT – Sauve Variante allées enherbées		80 153.51

Après délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,

Vu le rapport de la commission d'appel d'offre, en séance du 29 août 2018.

ACCEPTTE l'offre de l'entreprise PRIMOVERT à Sauve pour un montant de 80 153.51 € HT soit 96 184.21 € TTC.

MANDATE le Maire pour signer les pièces du dossier.

Même séance

2.
Site internet

Consécutivement au piratage du site internet de la commune, l'entreprise INDEXLD préconise de créer un nouveau site.

Après délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,

ACCEPTTE l'offre de l'entreprise INDEXLD à Villevieille pour un montant de 1 815.00 € HT, dont 540.00 € HT de maintenance annuelle, soit 2 178.00 € TTC.

MANDATE le Maire pour signer les pièces du dossier.

Même séance

3.
Affaires en cours

EAU POTABLE

Dans le cadre des travaux de renouvellement de la canalisation depuis la Rouvière à Florian, les branchements seront réalisés après vendanges.

Malgré le courrier d'information du SIAEP des Gardies aux usagers, distribué courant juin-juillet, la facturation du 1^{er} semestre soulève le mécontentement de certains.

NUMEROTATION DES ADRESSES

Le plan de numérotation est achevé. La pose des plaques sera réalisée par la commune, puis la Poste notifiera à chaque habitant ou à chaque propriétaire son adresse.

Même séance

4.
Questions diverses

BAIL DE CHASSE

Un bail de chasse a été établi le 31.07.2017 avec la Société des Chasseurs Logriensais.

COMPTEUR LINKY

Les communes n'ont pas la compétence pour s'opposer à la mise en place de compteurs de consommation électrique LINKY. Il appartient à chaque usager de faire son choix, dans le cadre du droit privé.

Par contre, la commune propose d'adresser une motion demandant à Enedis « de respecter le choix des habitants de la commune qui souhaitent ne pas être équipés d'un compteur Linky, ainsi qu' un report de la pose des compteurs concernant les logements et bâtiments communaux jusqu'à la finalisation des études actuellement en cours sur les nombreux désagréments qu'ils sont susceptibles de provoquer ».

Aucune autre question n'étant soulevée, la séance est levée à vingt heures.

Mme ROMERO Maryse	
M CHRETIEN Gilles	
M CASTELLVI Jean-Marie	
Mme MEURICE Myriam	
M BELZUNCES Antoine	
Mme GOUT Suzette	